



MAIRIE DE GUIPAVAS
 Place Saint Eloi
 29490 GUIPAVAS
 ☎ 02 98 84 75 54
 Fax. 02 98 84 80 27
 ☎ MDJ : 02 98 32 11 29

FACTURE n° [REDACTED]
du 03/09/2019

Facturation Mensuelle
A régler avant le 23/09/2019

Août 2019 01/08/2019 → 31/08/2019

Exp : Mairie de Guipavas

[REDACTED]
 [REDACTED]
 29490 GUIPAVAS

Observations

		Qté	Tarif	Total
ALSH 2-9 ans Vacances - ALSH Saint Thudon				
● Repas	Réalisation	2	1,67 €	3,34 €
	Absence non justifiée	3	1,67 €	5,01 €
● T1 matin	Réalisation	2	2,63 €	5,26 €
	Absence non justifiée	2	2,63 €	5,26 €
● T2 matin	Absence non justifiée	1	3,08 €	3,08 €
	Réalisation	2	2,63 €	5,26 €
● T1 après midi	Absence non justifiée	2	2,63 €	5,26 €
	Absence non justifiée	1	3,08 €	3,08 €
● T2 après midi	Réalisation	2	2,63 €	5,26 €
	Absence non justifiée	2	2,63 €	5,26 €
		1	3,08 €	3,08 €
			Sous-total	35,55 €

		Qté	Tarif	Total
ALSH 9-11 ans Vacances - Maison des Jeunes				
● Repas	Réalisation	2	1,67 €	3,34 €
	Absence non justifiée	3	1,67 €	5,01 €
● Soirée T1	Absence non justifiée	1	2,63 €	2,63 €
	Réalisation	2	2,63 €	5,26 €
● T1 matin	Absence non justifiée	2	2,63 €	5,26 €
	Absence non justifiée	1	3,08 €	3,08 €
● T2 matin	Absence non justifiée	1	3,08 €	3,08 €
	Réalisation	2	2,63 €	5,26 €
● T1 après midi	Absence non justifiée	2	2,63 €	5,26 €
	Absence non justifiée	2	2,63 €	5,26 €
● T2 après midi	Absence non justifiée	1	3,08 €	3,08 €
			Sous-total	38,18 €

CODES À RENSEIGNER
 sur www.tipi.budget.gouv.fr



Talon à joindre à votre règlement à adresser à :

Lieu de paiement
 TRESORERIE BREST METROPOLE
 4 Square Marc Sangnier
 29200 BREST

Identifiant collectivité : n° 1330
Référence : 2019-22-00-59733

Facture n° [REDACTED] Titre n° [REDACTED] Bord n° [REDACTED] Août 2019

N° Dossier : [REDACTED] Sans régie

RIB de la Trésorerie	
IBAN	Code BIC
FR05 3000 1002 28C2 9000 0000 083	BDFEFRPPCCT

[REDACTED]
 [REDACTED]
 29490 GUIPAVAS

Modalités de règlement

- Paiement en ligne sur le site : www.tipi.budget.gouv.fr
- Par règlement en numéraire à la caisse du comptable chargé du recouvrement : veuillez rapporter dans ce cas le présent avis en venant payer, un reçu vous sera remis.
- Par chèque bancaire ou postal adressé au comptable chargé du recouvrement : veuillez joindre le talon à découper à votre chèque, sans le coller ni l'agrafer.
- Par mandat ou virement sur le compte courant du comptable chargé du recouvrement : veuillez inscrire très lisiblement dans le cadre "correspondance" les références portées sur le talon à découper.

Total dû : **73,73 €**